

FORMATION COURTE

2 JOURS



Les bases de la construction en chanvre et sa mise en œuvre

Apportez un savoir-faire à votre entreprise en **mettant en œuvre du béton** ou **mortier de chanvre** afin de répondre aux problématiques d'économie d'énergie et de stockage de carbone.

Votre formateur est agréé par l'association Construire en Chanvre. En cas de réussite du test final vous obtiendrez une certification à faire valoir auprès de votre assureur.

Objectifs de la formation

- **Connaître les bases pour construire en chanvre** : contexte réglementaire, caractéristiques des bétons et mortiers de chanvre et règles professionnelles
- **Savoir réaliser** :
 - Des murs banchés en béton de chanvre
 - Une isolation en toiture
 - Une forme isolante en sol
- **Maîtriser la mise en œuvre des enduits à base de chanvre**, appliqués manuellement

Public & pré-requis

Public • chef d'entreprise, chef d'équipe, salarié du bâtiment et tout intervenant dans l'acte de construire.

Pré-requis • avoir une expérience dans le secteur de la construction

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.

Modalités pédagogiques & validation

Formation de 14 heures en présentiel avec :

- Apports théoriques
- Application en atelier sur maquettes représentatives
- Test des connaissances par un quiz d'évaluation en fin de formation

Obtention d'une certification par Construire en Chanvre à faire valoir auprès de son assureur, sous réserve de validation du test de connaissances (note supérieure à 10/20 et avoir suivi 100 % de la formation).

Organisation

- € **Tarif** • 590 € net de taxe
- 🕒 **Durée** • 2 jours, soit 14 heures
- 📍 **Lieu** • plateau technique de l'Asder situé sur le site AFPA (81 avenue du Grand Arietaz, 73000 Chambéry)

Sessions de 8 à 12 apprenant-es

Programme

JOUR 1

Matinée

- Le contexte réglementaire du chanvre en construction
- La plante chanvre et le développement de ses applications dans le bâtiment
- Les interactions entre liants du bâtiment et granulat de chanvre
- La mise en œuvre dans le cadre des règles professionnelles
- Les caractéristiques des matériaux base chanvre

Fin de matinée et après-midi en atelier

- Préparation des supports
- Mise en œuvre des bétons de chanvre et réalisation d'un banchage de mur et d'une isolation en toiture

Intervenant

Laurent Giry • formateur en écoconstruction à l'Asder et agréé par Construire en Chanvre

JOUR 2

Matinée

- Approfondissement du cadre réglementaire
- Les performances techniques des mortiers et bétons de chanvre (thermique, hygrothermique, acoustique, feu...)
- Approche économique : savoir établir un prix de revient et commercialiser son ouvrage

Fin de matinée et après-midi en atelier

- Mise en œuvre des enduits à base de mortier de chanvre appliqués manuellement
- Test de connaissances acquises lors de la formation



**École
du bâtiment
durable**
Se former pour agir

Maison des Énergies
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50
formation@asder.asso.fr

www.asder.asso.fr



Engagement

Charte pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.